

**DEPARTEMENT DE LA REUNION  
COMMUNE DE SALAZIE**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 16 FEVRIER 2022**

**RELEVÉ DE DECISIONS**

L'an deux mille vingt-deux, le 16 février à huit heures et cinquante-cinq minutes, le conseil municipal légalement convoqué, conformément aux articles L. 2121-7, L. 2121-10 et L. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en salle du conseil à la Mairie, en séance publique, sous la présidence Monsieur Stéphane FOUASSIN, Maire.

Présents : FOUASSIN Stéphane - PAPAYA Marie Sidoleine - DAMOUR Marcel - VIADERE Marie Ange – MAILLOT Yann Thierry - PAUSE Jean Claude – GEVIA Marie Catherine - MOREAU Jules Mario - HOAREAU Marie Nathalie - FANNIO Anaïs - GARRYER Patrick – MAZAGRAN Daniella – TECHER Paulin - PADRE Hermina - BRANCALIN Sandrine – SINAPIN Marie Jacqueline - CHARLEMAGNE Jules Thierry - ROBERT Laurencine – DE LAMOTHE Jean Bernard - ECLAPIER Eric – PAPAYA Mélissa – ELISABETH Karine.

Absents : ELISABETH Marie Jeanne - LUCILLY Harry – ELISABETH Vincent - TECHER Sophie - BOYER Laurent – RAYAPIN Marie Kenny - SISAHAYE Teddy.

Absents représentés : LUCILLY Harry (procuration donnée à DAMOUR Marcel) – ELISABETH Vincent (procuration donnée à ROBERT Laurencine) - TECHER Sophie (procuration donnée à BRANCALIN Sandrine) - BOYER Laurent (procuration donnée à FANNIO Anaïs) – RAYAPIN Marie Kenny (procuration donnée à MAZAGRAN Daniella) – SISAHAYE Teddy (procuration donnée à ECLAPIER Eric).

FANNIO Anaïs est élue secrétaire de séance (selon l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

Date de convocation : 07 février 2022 – Date d'affichage de la convocation : 08 février 2022.

Nombre de conseillers en exercice : 29 – Nombre de présents : 22 – Nombre de votants : 28

-----

Il est procédé à l'appel nominal des conseillers. Le quorum est constaté.

-----

Les questions inscrites à l'ordre du jour sont ensuite examinées.

1<sup>er</sup> PARTIE – FINANCES - ADMINISTRATION GENERALE - VIE ECONOMIQUE

AFFAIRE N°2022-CM/001 : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 08 décembre 2021

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, (28 voix pour) :

ARTICLE UNIQUE : Approuve le procès-verbal du conseil municipal du 08 décembre 2021.

AFFAIRE N°2022-CM/002 : Rapport sur les orientations budgétaires 2022

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité (24 voix pour) : 3 abstentions (ECLAPIER Eric – PAPAYA Mélissa – ELISABETH Karine)

ARTICLE 1 : Prend acte de la tenue d'un débat sur orientations budgétaires 2022.

ARTICLE 2 : Prend acte de l'existence du rapport sur la base duquel s'est tenu le DOB 2022.

ARTICLE 3 : Approuve les orientations budgétaires pour l'année 2022.

AFFAIRE N°2022-CM/003 : Rapport d'activité 2020 du SIDELEC Réunion

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, (28 voix pour) :

ARTICLE UNIQUE : Prend acte du rapport d'activité 2020 du SIDELEC Réunion.

2 <sup>ème</sup> PARTIE – TRAVAUX AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET STRATEGIE FONCIERE
---

AFFAIRE N°2022-CM/004 : Demande de déclaration d'intérêt général d'une servitude au titre du Code de l'environnement pour la réalisation d'un ouvrage de vidange de la mare à Goyave sur la commune de Salazie – avis de la commune de Salazie sur le rapport du commissaire enquêteur du 18 novembre 2021

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, (28 voix pour) :

ARTICLE 1 : Confirme l'avis favorable de la commune de Salazie pour la réalisation d'un ouvrage de vidange de la mare à Goyaves conformément au projet initial soumis à l'enquête publique.

ARTICLE 2 : Réitère la demande de déclaration d'intérêt général d'une servitude au titre du code de l'environnement pour la réalisation d'un ouvrage de vidange de la mare à Goyave sur la commune de Salazie.

ARTICLE 3 : Autorise le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Fin de la séance : 09h50